



Règlement n° 207, adopté le 1^{er} avril 1985, entré en vigueur le 2 octobre 1985.

Annexe L
Phases approximatives d'expansion urbaine

Règlement n° RVQ-997

Adopté le :

Entré en vigueur le :

-  Recyclage, insertion et densification douce (terrains vacants desservis et redéveloppement potentiel connu)
-  Lotissement autorisé
-  Lotissement potentiel
-  Lotissement conditionnel (PAE)
-  Lotissement différé (PAE)
-  Zone exclue du périmètre d'urbanisation
-  Périmètre d'urbanisation

Échelle 1/125 000

